

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6068

Auteur(s) : Turstin Efflanc [particulier]

Bénéficiaire(s) : Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1078, 16 mars-1106, 27 septembre]

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Turstin Efflanc donne à l'abbaye Saint-Pierre de Préaux, après la mort de son fils Sturmide, trois hommes qu'il tenait de l'abbaye, à Boulleville ; il y ajoute la dîme de cette même paroisse.

Tableau de la tradition

Éditions principales

- a. Delisle Léopold, Passy Louis, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, Hérissey, 1862-1869, 3 vol., t. 1, p. 388.
- b. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A154, p. 144.

Indications

Gazeau Véronique, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux au XI^e siècle*, dans *Recueil d'études en hommage à Lucien Musset*, Caen, Annales de Normandie, Cahier des Annales de Normandie ; 23, 1990, p. 237-254, p. 250. Caresme Anatole (Abbé), Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, 1868-1879, 2 vol., t. 1, p. 476.

Dissertation critique

Sur la datation de cet acte, voir ROUET, Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux, n° 154, p. 144.

Texte établi d'après b

Mortuo vero Sturmido, filio Tustini Efflanc, dedit idem Tustinus Sancto Petro Pratelli tres homines in Bollivilla quos de abbate tenebat, teste Riboldo de Martinivilla et Male docto et Rainowardo. Addit etiam medietatem decime predicte Bolliville.